

## Inauguration du restaurant scolaire

Bourron-Marlotte – 24 novembre 2017

Monsieur le Sous-Préfet,  
Madame la Députée,  
Monsieur le Conseiller Régional,  
Madame la Conseillère Départementale,  
Monsieur le Président de notre Communauté d'Agglomération du pays de F.  
Mesdames et Messieurs les maires, les élus et les membres du conseil enfants,  
Mesdames les directrices et enseignantes de nos écoles, les animatrices du Centre de Loisirs et les agents de restauration,  
Mesdames les délégués de parents d'élèves,  
Monsieur l'architecte et Mesdames et Messieurs les entrepreneurs,  
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je vous remercie pour votre présence à l'inauguration officielle de notre nouveau restaurant scolaire.

Souvenons-nous, lors de la pose de la première pierre le 1<sup>er</sup> septembre 2016, en votre présence Monsieur le Sous-Préfet, nous avons pris rendez-vous un an plus tard. Le délai a été totalement respecté car le restaurant est ouvert depuis le lundi 4 septembre dernier, jour de la rentrée 2017.

Force est de constater aujourd'hui que la décision de réaliser ce grand projet pour nos enfants était justifiée puisque, sur les 241 enfants scolarisés cette année dans nos écoles (1/3 à la maternelle Charles Moreau-Vauthier et 2/3 à l'élémentaire Jules Renard), le restaurant scolaire a accueilli chaque jour - depuis la rentrée - un peu plus de 200 enfants, soit 85 % de l'effectif inscrit, et dans la même répartition maternelle - élémentaire. Je rappelle que ce restaurant avait été une première fois imaginé par la municipalité il y a dix ans dans le cadre d'une étude de programmation pour l'enfance.

Nous avons repris le projet en 2011 avec Nathalie Duwez, déjà Adjointe aux Affaires Scolaires, Alain Torres, à titre bénévole car non élu à l'époque, Jean-Marc Lecomte, Responsable de la restauration, et l'architecte Benoit Nivault.

Les subventions obtenues, l'appel d'offres a pu être lancé début 2016.

Le coût hors taxes de la construction du restaurant scolaire et de son aménagement s'élève à 920.000€, soit 1,1 M€ TTC.

La commune en prend à sa charge 65%, soit 600.000 €, et le complément de 320 000 € est financé par les subventions obtenues auprès de :

- L'Etat pour 96 000 € à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et je vous remercie, Monsieur le Sous-Préfet, au nom de nos administrés pour cette aide nécessaire.
- La Région pour 173 000 €, dans le cadre d'un Contrat Régional de Territoire, et le Département pour 51 000 € à travers le Fonds E.CO.LE

Je remercie Frédéric Valletoux et Béatrice Rucheton pour leur soutien permanent sur ce projet.

Comme vous le verrez lors de la visite, le nouveau restaurant comprend deux salles à manger :

- Une pour les élémentaires en self-service pour développer leur autonomie avant le collège
- Une salle directement accessible de l'école maternelle pour les petits qui sont servis à table.

Le restaurant, d'une surface de 470m<sup>2</sup> plus le préau de 60 m<sup>2</sup> où nous sommes pour l'accueil des élémentaires, répond aux nouvelles normes d'hygiène, de sécurité mais aussi de confort avec un traitement acoustique soigné.

Notre objectif a toujours été de tout mettre en œuvre pour que ce restaurant soit identifié par l'enfant comme un espace de détente, en rupture avec le temps scolaire.

Aussi je souhaite particulièrement féliciter, en votre nom à tous, notre adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme, Alain Torres, pour son suivi constant de la construction du restaurant, chaque vendredi en collaboration étroite avec le maître d'œuvre Benoit Nivault du cabinet Armoni et Céline Blanchet, Responsable des services techniques.

De même, je remercie les 12 entreprises retenues lors de la passation du marché, pour leur professionnalisme et la tenue des délais, Permettez-moi de les citer en marque de notre appréciation :

- . Redon pour les travaux de terrassement
- . Bagot pour le gros œuvre
- . Créa Bois 77 pour la charpente et les menuiseries intérieures
- . Dru pour la plomberie
- . Sabate pour l'étanchéité
- . Ty Braz pour la menuiserie aluminium
- . Deneuille pour l'isolation et le cloisonnement
- . Boucher pour la plomberie et les sanitaires
- . Hardelec pour l'électricité
- . Froid Moncourtois pour la climatisation et l'aménagement intérieur
- . Leroy pour la peinture

Je remercie également Sylvie Valentin, notre Directrice Générale des Services, et Maud Verger-Marchand, Responsable du service animation périscolaire, pour leur accompagnement avec les agents dans la phase finale de démarrage opérationnel à la rentrée.

Je conclurai mon propos en félicitant mes collègues élus pour la réalisation de ce projet majeur pour notre commune, projet que nous devons aux enfants de nos écoles et à leurs parents.

De même, ce nouveau restaurant scolaire participe aussi à l'attractivité de notre Village de Caractère.